

moi que je prête le Serment de fidélité au Pape Clement XII. à present regnant : Si le St. Pere m'y oblige par un Commandement absolu, je suis prêt à le faire : Mais si S. S. me laisse le maître de ma volonté, je confirme le Serment que j'ai prêté ci-devant, & je jure d'être toujours fidèle à ma chere Republique de San Marino : A peine eut-il prononcé ces paroles, qu'on entendit retentir l'Eglise d'une acclamation générale de *Vive la Republique de San Marino.*

Girolamo Gozi ayant été appelé ensuite, éleva les bras, & dit les paroles suivantes : *Eminentissime Seigneur, la situation dans laquelle je me trouve, m'oblige à faire à Vôtre Eminence la même Priere que Jesus Christ fit dans le Jardin au Pere Eternel. Si possible est transeat à me calix iste, car voyant la Tête de St. Marino (Elle étoit exposée sur l'Autel) je n'ai pas le cœur d'être parjure, ainsi je dirai toujours : Vive San - Marino, Vive la Liberté. Un Prêtre de la Campagne, Musicien, qui étoit près de l'Orgue, applaudissant à ces paroles, s'écria à haute voix : Voilà des braves, vive la Liberté. Le peuple repeta tumultueusement ces acclamations; jusques-là que le Prêtre qui servoit de Diacre à l'Evêque Officiant, ne put s'empêcher d'en faire de même.*

Biaggio Martelli, Giannarino Giangi, Louis Amarucci & Marino Tini, jurèrent de la même maniere qu'avoient fait Gozi & le Docteur Onufri. Son Em. craignant que les autres Conseillers ne suivissent cet exemple & ne jurassent pour la Liberté, refusa d'admettre ceux qui se presentoient, mais elle fit appeller les Communes des Châteaux respectifs : Celles-ci jurèrent de differente maniere, contre l'attente de Son Em., qui en parut un peu troublée, c'est pourquoi s'adressant au peuple,